

Conditions générales de vente des formations inter & intra entreprises, présentielles & distancielles

Table des matières

Statut de FRAMATECH	2
Objet et champ d'application	2
Offre de formation	2
Modalités d'inscription et documents contractuels	3
Prérequis	3
Procédure d'inscription	3
Recommandations à suivre lors de l'inscription du Stagiaire	4
Rétractation - Annulation - Report	4
Prix de vente	5
Déroulement de la formation	6
Modalités d'évaluation des acquis participants	6
Facturation - Attestation	6
Règlement	7
Responsabilité - Assurance	7
Propriété intellectuelle	7
Informatique et libertés	8
Loi applicable - Règlement des litiges	8
Mise à jour des conditions de vente	8

FRAMATECH S.A. au capital de 38112 Euros

04 Boulevard d'Arras - 13004 Marseille – France Tél : +33 491 95 55 70 - Fax : +33 491 95 55 75

Organisme de formation N° 93 13 13363 13 - Siret 344 351 879 000 46 - NAF 7112B - RC 88 B 126 Web: www.framatech.fr - E-mail: contact@framatech.fr



Statut de FRAMATECH

LA SA FRAMATECH (FRANCAISE DE MANAGEMENT DES TECHNOLOGIES), société d'études e de mises en œuvre de stratégiques industrielles internationales, est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro R.C.S. 344 351 879 00046.

FRAMATECH est également un organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 93 13 13363 13 à la préfecture de la DIRECCTE PACA.

Objet et champ d'application

Client: Entreprise acheteur de formations continues

Stagiaire : Personne physique bénéficiaire de la formation, liée à ou préposée ou employée du Client

Ces conditions générales de vente s'appliquent à toutes les formations présentielles interentreprises proposées par FRAMATECH dans le cadre de son offre de formation, et qui selon le cas, peuvent être dispensées par FRAMATECH ou tout prestataire de son choix, dans les locaux de FRAMATECH et/ou de tiers.

Les conditions générales de vente applicables aux formations intra-entreprise sont intégrées aux propositions commerciales.

Les présentes conditions générales de vente sont mises à la disposition du Client qui souhaite accéder à l'offre de formation de FRAMATECH.

A défaut de stipulation écrite contraire émanant de FRAMATECH, les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toute formation proposée ou exécutée par FRAMATECH au profit du Client et/ou du Stagiaire.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux conditions générales de vente et de participation de FRAMATECH rappelées ci-dessous. Sauf dérogation formelle et expresse de FRAMATECH, ces conditions prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Offre de formation

Chaque formation fait l'objet d'une fiche descriptive en synthétisant les objectifs généraux et le contenu.

FRAMATECH se réserve le droit d'apporter à tout moment sur sa documentation, sans avis préalable, toute modification qu'elle juge utile à son offre de formation, notamment à la planification et aux contenus, ainsi qu'à l'étendue de ses prestations.



En tout état de cause, FRAMATECH se réserve le droit avant le déroulement de la formation de modifier, si besoin, le choix des intervenants, sans que le client ne puisse s'y opposer.

Modalités d'inscription et documents contractuels

Prérequis

Le Stagiaire peut être tenu de satisfaire des prérequis.

Lorsque c'est le cas, les prérequis, qui peuvent prendre la forme d'un test de connaissances préalables sont mentionnés sur la fiche descriptive de formation publiée par FRAMATECH.

Avant l'inscription d'un Stagiaire, le Client s'assure que le Stagiaire possède les prérequis nécessaires pour la formation considérée et puisse en justifier. Il vérifie également l'adéquation de la formation au profil et aux objectifs du Stagiaire. Le Client garantit la véracité des informations fournies par ses soins.

Il est de la responsabilité de l'entreprise de vérifier la conformité des prérequis de son personnel.

FRAMATECH se réserve le droit de refuser un Stagiaire ne disposant pas au moment de la formation des prérequis exigés. Il sera dû, dans ce cas, au titre de frais de dossier et de dédommagement, un montant égal à 50 % du prix de la formation.

Procédure d'inscription

Pour acter de son intention de commande, le Client notifie à FRAMATECH l'inscription d'un nombre déterminé de Stagiaires en retournant le bulletin d'inscription fourni dans le dossier de formation.

L'inscription d'un Stagiaire n'est effective et le Stagiaire ne sera accepté en formation qu'aux conditions suivantes :

- Le bulletin d'inscription reçu, dûment complété et signée
- La convention de formation reçue en retour, dûment remplie et signée, mentionnant les coordonnées complètes du service de facturation de l'entreprise et son numéro de SIRET,
- ou/et réception d'un bon de commande, signé par le Client (notamment lorsqu'il est indispensable au traitement de la facture),
- ou/et réception de l'accord de l'organisme payeur (OPCO ou tout autre organisme public ou parapublic dépositaire de budgets de formation) habilité pour traiter la facture par subrogation du Client.

Pour chaque formation, un effectif maximum de Stagiaires est défini par FRAMATECH.

Les inscriptions sont closes quinze jours avant le début de la session de formation. Lorsque cela s'avère possible, FRAMATECH accepte des inscriptions tardives.



Le remplacement d'un Stagiaire par un autre Stagiaire est admis sans frais jusqu'au commencement de la formation. Pour ce faire, le Client s'engage à communiquer par écrit à FRAMATECH, le nom et les coordonnées de son remplaçant.

L'inscription du nouveau Stagiaire est valable sous réserve du respect des différentes conditions afférentes à la formation considérée, qui sont précisées dans l'offre de formation de FRAMATECH (il peut notamment s'agir de prérequis liés à la formation et/ou de formalités d'accès au lieu d'exécution de la formation).

Recommandations à suivre lors de l'inscription du Stagiaire

Grossesse - Allaitement

Lors d'une inscription à des formations comportant des travaux pratiques (présence de produits chimiques ou radioactifs) ou des visites d'installations avec accès en zone réglementée, il est recommandé aux femmes enceintes ou allaitant, de se renseigner auprès des responsables pédagogiques sur les risques éventuels.

Handicap : mobilité réduite

Le lieu habituel de la formation, dans les locaux de FRAMATECH ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Lors de l'inscription du Stagiaire, il convient d'en informer le référent Handicap de FRAMATECH par tél, mail ou en le précisant sur le bulletin d'inscription. Ainsi FRAMATECH prendra les dispositions nécessaires pour organiser la session inter-entreprises dans un autre lieu adapté (hôtel, centre d'affaires,...).

Concernant les personnes malentendantes ou malvoyantes, FRAMATECH propose un « guide d'accompagnement des personnes en situation d'handicap » décrivant :

- Les moyens techniques d'aide au déroulement de la formation,
- Les personnes relais de FRAMATECH, en situation d'handicap, qui pourront les guider dans les moyens techniques
- Les structures idoines, dans votre région, pour toute démarche de financement

Pour les formations organisées en résidentiel, il est recommandé de s'informer de l'accessibilité des lieux auprès des organisatrices.

Rétractation - Annulation - Report

Toute rétractation du Stagiaire ou du Client doit être signalée par téléphone et impérativement confirmée par écrit par le Client, par fax ou par mail transmis à FRAMATECH.

La rétractation est sans frais lorsqu'elle intervient plus de quinze jours calendaires, avant le début de la formation considérée. Passé ce délai, il est facturé au Client une indemnité forfaitaire égale à 100% des frais d'inscription, à titre de dédommagement.

FRAMATECH S.A. au capital de 38112 Euros

04 Boulevard d'Arras - 13004 Marseille - France Tél: +33 491 95 55 70 - Fax: +33 491 95 55 75

Organisme de formation N° 93 13 13363 13 - Siret 344 351 879 000 46 - NAF 7112B - RC 88 B 126

Web: www.framatech.fr - E-mail: contact@framatech.fr



En cas d'absence au commencement du stage, le paiement de la totalité du prix est dû par le Client.

En cas d'abandon du Stagiaire, le Client est facturé :

- d'une part au titre de la formation, au prorata du temps de présence,
- d'autre part, d'une indemnité forfaitaire, à titre de dédommagement, permettant de couvrir l'intégralité du prix de la formation.

En cas de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. La force majeure est définie par la jurisprudence comme étant un évènement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Par ailleurs, FRAMATECH se réserve le droit d'ajourner une ou plusieurs sessions de formation, sans frais ni indemnité, si le nombre de Stagiaires inscrits à cette session est jugé insuffisant ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Le Stagiaire préalablement inscrit sera prévenu de ce report dans les meilleurs délais avant le début de la session de formation et pourra choisir une nouvelle date dans le calendrier proposé.

FRAMATECH ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client ou dommages conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

L'absence du Stagiaire ne vaut en aucun cas annulation de son inscription.

FRAMATECH n'est pas responsable de la non-réception par le Stagiaire de sa convocation à la formation.

Prix de vente

La communication des prix est faite en euros, Hors Taxes, par Stagiaire et par formation.

Ce montant forfaitaire couvre :

- L'ensemble des activités comprises dans la formation,
- Les supports pédagogiques remis au Stagiaire,
- Les repas du midi
- Les frais de transport et d'hébergement dans le cadre des visites pédagogiques.

Les frais d'inscription des formations, organisées en résidentiel, s'entendent déjeuner inclus mais hors frais de restauration le soir et hors frais d'hébergement.

La non-participation à un voyage d'études prévu au programme de la formation ne peut en aucun cas donner lieu à une réduction du prix de la formation.

Les frais bancaires liés au paiement de la formation, tels que les frais de virement et de transfert, sont à la charge du Client.



Déroulement de la formation

FRAMATECH exige de la part de chaque Stagiaire le respect du règlement intérieur applicable ainsi que des consignes de sécurité.

Le Stagiaire est tenu de suivre la formation avec assiduité et régularité et de signer la feuille d'émargement. Celle-ci, élaborée par demi-journée, est mise à sa disposition par FRAMATECH et atteste de sa présence à la session de formation.

Le Client reconnaît la légitimité de ces obligations mises à la charge des Stagiaires et se porte fort du respect de ces obligations par l'ensemble des Stagiaires avec lesquels il est lié.

Le non-respect de ces obligations par un Stagiaire peut entraîner, son exclusion de la formation, et ce, sans porter atteinte à l'obligation de paiement de la formation par le Client.

De son côté, FRAMATECH met à disposition des Stagiaires, aux fins de formation, à l'exclusion de toute utilisation à des fins personnelles, les moyens matériels qu'il juge strictement nécessaires au bon déroulement de la formation, tels que les équipements et outils pédagogiques, les moyens audiovisuels et numériques.

Modalités d'évaluation des acquis participants

En fin de session, les participants sont invités à remplir le questionnaire d'évaluation de la formation portant sur le fond, la forme et l'appréciation du(des) formateur(s).

Également, à l'issue de la formation, chaque participant remplit un QCM rapide permettant d'évaluer ses acquis.

Enfin, le formateur dispose d'une grille d'évaluation pour chaque participant permettant d'évaluer ses acquis, au regard de l'état de connaissance ante-formation.

Facturation - Attestation

Chaque formation donne lieu à l'établissement d'une facture adressée au Client par FRAMATECH.

Les factures et attestations de présence sont établies à l'issue des sessions de formation.

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou comptable, le Client est prié de contacter directement FRAMATECH, sise 04 Boulevard d'Arras, 13004 Marseille par Tél. +33 1 4 91 95 55 70, Fax +33 4 91 95 55 75 ou par mail à formation@framatech.fr

En cas de facturation directe, par subrogation, à l'organisme payeur, le Client devra s'être assuré de la prise en charge effective de la formation par cet organisme.

A défaut de prise en charge du prix ou en cas de prise en charge partielle de la formation par l'organisme payeur (OPCO ou organisme public ou parapublic dépositaire de budgets de formation)

FRAMATECH S.A. au capital de 38112 Euros

04 Boulevard d'Arras - 13004 Marseille – France Tél: +33 491 95 55 70 - Fax: +33 491 95 55 75

Organisme de formation N° 93 13 13363 13 - Siret 344 351 879 000 46 - NAF 7112B - RC 88 B 126

Web: www.framatech.fr - E-mail: contact@framatech.fr



habilité pour traiter la facture, le Client est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation et tenu de procéder au règlement de la totalité des frais occasionnés.

Règlement

Chaque facture émise par FRAMATECH est à régler en totalité sous 30 jours calendaires à compter de la date de réception de la facture par le Client.

Dans certains cas, FRAMATECH se réserve le droit de demander au Client, un paiement intégral de la formation à l'inscription.

Le règlement peut intervenir par chèque ou virement, selon les modalités figurant sur la facture afférente de FRAMATECH domiciliée à BPMED (Banque Populaire Méditerranée) VALBONNE ANTIPOLIS sour les n°IBAN : FR76 1460 7003 3737 0210 4600 045 et BIC : CCBPFRPPMAR

Une pénalité de retard fixée au taux d'intérêt légal en vigueur sera appliquée pour toute somme demeurée impayée à son échéance, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

Responsabilité - Assurance

Pour assurer la qualité des formations, FRAMATECH s'engage à ce que le personnel et les intervenants affectés à l'exécution des prestations soient compétents dans leurs spécialités.

FRAMATECH s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires et raisonnables afin de remplir les obligations contractées au titre des formations.

Les contenus transmis par FRAMATECH dans le cadre d'une ou plusieurs formations seront utilisés par le Client et/ou le stagiaire à leurs seuls frais, risques et périls respectifs. FRAMATECH ne garantit ni expressément ni implicitement la pertinence des contenus pour un usage particulier, la faisabilité industrielle et/ou l'actualité et/ou l'exhaustivité des contenus, malgré le soin qu'elle y apporte.

FRAMATECH précise qu'il n'est en aucun cas responsable des dommages ou perte des objets et effets personnels apportés par le Stagiaire dans le cadre des formations.

Le Client s'oblige à souscrire et maintenir en vigueur pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages de toute nature, susceptibles d'être causés à FRAMATECH, aux Stagiaires et aux tiers par ses agissements ou ceux de ses préposés.

FRAMATECH bénéficie pour sa part de la couverture en responsabilité civile auprès de MMA (n° d'assurance fourni sur simple demande).

Propriété intellectuelle

Web: www.framatech.fr - E-mail: contact@framatech.fr



FRAMATECH est titulaire, sous réserve de droit de tiers, de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les supports de cours et autres supports pédagogiques utilisés dans le cadre de ses formations.

Les supports de cours et autres supports pédagogiques sont mis à la seule disposition des Stagiaires, lesquels ne peuvent les utiliser qu'aux fins de leur seule et unique formation.

Le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de FRAMATECH ou à des tiers, les supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de FRAMATECH ou de ses ayants droit.

Informatique et libertés

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les données à caractère personnel collectées sur les stagiaires sont nécessaires au traitement des inscriptions et sont destinées aux seuls services administratifs de FRAMATECH.

Loi applicable - Règlement des litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française.

Le fait que FRAMATECH ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation de sa part à s'en prévaloir ultérieurement.

Si un différend survient concernant l'interprétation et l'exécution des présentes conditions générales de vente, un règlement amiable sera d'abord recherché entre les Parties concernées.

Si le litige persiste, il sera fait appel aux tribunaux compétents de Marseille quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant la pluralité des défendeurs ou l'appel en garantie.

Mise à jour des conditions de vente

Ces conditions générales de vente sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice.

Notre site internet porte à votre connaissance la dernière version de ces conditions de vente (dernière mise à jour : 27 mars 2020).